SECTEUR DE FORMATION 10 - ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

MÉCANIQUE AUTOMOBILE (DEP 5298)

TABLEAUX D'HARMONISATION

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
Programmes d'études en lien d'harmonisation	1
Information sur les tableaux d'harmonisation	1
Tableaux d'harmonisation intra-ordre	3
Mécanique automobile et Carrosserie	5
Carrosserie et Mécanique automobile	6
Mécanique automobile et Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé	7
Mécanique automobile et Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules	9
Mécanique automobile et Mécanique agricole	11
Mécanique agricole et Mécanique automobile	13
Mécanique automobile et Mécanique d'engins de chantier	14
Mécanique d'engins de chantier et Mécanique automobile	15
Mécanique automobile et Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger	16
Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger et Mécanique automobile	18
Mécanique automobile et Mécanique de véhicules lourds routiers	19
Mécanique de véhicules lourds routiers et Mécanique automobile	
Mécanique automobile et Entretien et service automobile	
Entretien et service automobile et Mécanique automobile	23

Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Mécanique automobile* (DEP 5298) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Mécanique automobile* (DEP 5298) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Carrosserie (DEP 5372);
- Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules (DEP 5346);
- Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé (DEP 5347);
- Mécanique agricole (DEP 5335);
- Mécanique d'engins de chantier (DEP 5331);
- Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger (DEP 5367);
- Mécanique de véhicules lourds routiers (DEP 5330);
- Entretien et service automobile (AEP 4241).

Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et regroupés sous la rubrique suivante : Tableaux d'harmonisation intra-ordre.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence¹ et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

¹ Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.



2005

Programme de destination : Carrosserie

2019

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique automobile peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Carrosserie, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

	Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures		Carrosserie 2019 DEP – 5372 21 compétences, 1 650 heures
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
343412	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement	345312	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement
343445	Effectuer des travaux d'atelier	345324	Effectuer des travaux d'atelier
343506	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	345386	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
343524	Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur	345394	Vérifier le fonctionnement de systèmes électroniques de commande
343496	Réparer des systèmes liés à la tenue de route	345427	Effectuer la dépose et la pose de systèmes mécaniques d'un véhicule
et			
343547	Réparer des systèmes de transmission de pouvoir		
et			
343583	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes liés à la température du moteur et de l'habitacle		

Programme de provenance : Carrosserie

2019

Programme de destination : Mécanique automobile

2005

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Carrosserie peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique automobile, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Carrosserie 2019 DEP – 5372 21 compétences, 1 650 heures		Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
345312	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement	343412	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement
345356	Effectuer des travaux de chauffage, de découpage et de soudage	343433	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
345324	Effectuer des travaux d'atelier	343445	Effectuer des travaux d'atelier
345386	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	343506	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
345394	Vérifier le fonctionnement de systèmes électroniques de commande	343524	Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur

2005

Programme de destination : Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé

2015

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique automobile peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique automobile 2005 DEP - 5298 29 compétences, 1 800 heures

Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé 2015 DEP - 5347 20 compétences, 1 095 heures

Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
343484	Vérifier le fonctionnement de systèmes liés à la tenue de route	345346	Donner de l'information sur les systèmes de tenue de route
et			
343496	Réparer des systèmes liés à la tenue de route		
343506	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	345322	Donner de l'information sur les systèmes électriques et électroniques
et			
343555	Vérifier le fonctionnement de systèmes de démarrage, de charge et des accessoires électromagnétiques		
343624	Vérifier le fonctionnement de systèmes d'allumage électronique	345335	Donner de l'information sur les systèmes d'allumage, d'alimentation,
et			d'échappement et d'antipollution
343644	Vérifier le fonctionnement de systèmes d'injection électronique et antipollution		
343445	Effectuer des travaux d'atelier	346433	Donner de l'information sur l'équipement et l'outillage d'un atelier de réparation

343465	Vérifier l'état général de moteurs à combustion interne	345315	Donner de l'information sur les moteurs et les systèmes de refroidissement, de chauffage et de climatisation
et			
343573	Vérifier le fonctionnement de systèmes liés à la température du moteur et de l'habitacle		
343536	Vérifier le fonctionnement de systèmes de transmission de pouvoir	345354	Donner de l'information sur les systèmes de transmission de pouvoir

Lorsque le programme de provenance est Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé (DEP 5347) et que le programme de destination est Mécanique automobile (DEP 5298), il n'y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.

2005

Programme de destination : Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules

2015

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique automobile peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

	Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures	Conseil	technique en entretien et en réparation de véhicules 2015 DEP – 5346 17 compétences, 930 heures
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
343484	Vérifier le fonctionnement de systèmes liés à la tenue de route	345346	Donner de l'information sur les systèmes de tenue de route
et			
343496	Réparation des systèmes liés à la tenue de route		
343506	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	345322	Donner de l'information sur les systèmes électriques et électroniques
et			
343555	Vérifier le fonctionnement de systèmes de démarrage, de charge et des accessoires électromagnétiques		
343624	Vérifier le fonctionnement de systèmes d'allumage électronique	345335	Donner de l'information sur les systèmes d'allumage, d'alimentation, d'échappement et antipollution
et			
343644	Vérifier le fonctionnement de systèmes d'injection électronique et antipollution		
343465	Vérifier l'état général de moteurs à combustion interne	345315	Donner de l'information sur les moteurs et les systèmes de refroidissement, de
et			chauffage et de climatisation
343573	Vérifier le fonctionnement de systèmes liés à la température du moteur et de l'habitacle		

343536	Vérifier le fonctionnement de systèmes de transmission de pouvoir	345354	Donner de l'information sur les systèmes de transmission de pouvoir
	,		,

Lorsque le programme de provenance est Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules (DEP 5346) et que le programme de destination est Mécanique automobile (DEP 5298), il n'y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.

2005

Programme de destination : Mécanique agricole

2013

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique automobile peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique agricole, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures		Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures		
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence	
343445	Effectuer des travaux d'atelier	219424	Effectuer des travaux d'atelier	
343433	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	219465	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	
343506	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	
343524	Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur	219514	Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur	
343514 et	Réparer des systèmes d'éclairage	219455	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes électriques essentiels de dispositifs électriques de confort	
343555	Vérifier le fonctionnement de systèmes de démarrage, de charge et des accessoires électromagnétiques		de machineries agricoles	
et				
343565	Réparer des systèmes de démarrage, de charge et des accessoires électromagnétiques			
et				

343573	Vérifier le fonctionnement de systèmes liés à la température du moteur et de l'habitacle
et	
343583	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes liés à la température du moteur et de l'habitacle

Programme de provenance : Mécanique agricole

2013

Programme de destination : Mécanique automobile

2005

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique agricole peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique automobile, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures		Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
219424	Effectuer des travaux d'atelier	343445	Effectuer des travaux d'atelier
219465	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	343433	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	343506	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
219514	Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur	343524	Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur

2005

Programme de destination : Mécanique d'engins de chantier

2011

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique automobile peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique d'engins de chantier, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures		Mécanique d'engins de chantier 2011 DEP – 5331 23 compétences, 1 800 heures		
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence	
343412	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement	351212	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement	
343433	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	351225	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	
343445	Effectuer des travaux d'atelier	351215	Effectuer des travaux d'atelier	
343452	Établir des relations interpersonnelles au travail	351232	Établir des relations interpersonnelles au travail	
343506	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	351246	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	

Programme de provenance : Mécanique d'engins de chantier

2011

Programme de destination : Mécanique automobile

2005

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique d'engins de chantier peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique automobile, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique d'engins de chantier 2011 DEP – 5331 23 compétences, 1 800 heures		Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
351212	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement	343412	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement
351215	Effectuer des travaux d'atelier	343445	Effectuer des travaux d'atelier
351225	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	343433	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
351232	Établir des relations interpersonnelles au travail	343452	Établir des relations interpersonnelles au travail
351246	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	343506	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques

2005

Programme de destination : Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger

2019

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique automobile peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique de véhicules de loisir et Mécanique automobile d'équipement léger 2005 2019 **DEP - 5298 DEP - 5367** 29 compétences, 1 800 heures 26 compétences, 1 800 heures Code Énoncé de la compétence Code Énoncé de la compétence 343412 Prévenir les risques en matière de 219641 Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement protection de l'environnement 343433 Effectuer des travaux de chauffe, de 219673 Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage coupage et de soudage 343445 Effectuer des travaux d'atelier 219664 Effectuer des travaux d'atelier 343465 Vérifier l'état général de moteurs à 219738 Effectuer la réparation et l'entretien de moteurs à essence à quatre combustion interne courses et de leurs systèmes et 343476 Réparer des moteurs à combustion interne 343484 Vérifier le fonctionnement de 219725 Effectuer la réparation et l'entretien systèmes liés à la tenue de route de systèmes de freinage conventionnels et 343496 Réparer des systèmes liés à la tenue de route 343506 219696 Vérifier le fonctionnement de Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et systèmes électriques et électroniques électroniques 343524 Vérifier le fonctionnement de 219804 Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par systèmes électroniques de ordinateur commande

343514 et	Réparer des systèmes d'éclairage	219706	Effectuer la réparation de systèmes électriques essentiels et de confort
343565	Réparer des systèmes de démarrage, de charge et des accessoires électromagnétiques		
343624	Vérifier le fonctionnement de systèmes d'allumage électronique	219845	Effectuer la réparation et l'entretien de systèmes d'admission, d'alimentation et d'échappement
et			d allinentation et d'échappement
343634	Réparer des systèmes d'allumage électronique		
et			
343644	Vérifier le fonctionnement de systèmes d'injection électronique et antipollution		
et			
343655	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes d'injection électronique et antipollution		

Programme de provenance : Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger

2019

Programme de destination : Mécanique automobile

2005

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique automobile, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger 2019 DEP – 5367 26 compétences, 1 800 heures		Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures		
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence	
219673	Effectuer des travaux de chauffe, de coupage et de soudage	343433	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	
219664	Effectuer des travaux d'atelier	343445	Effectuer des travaux d'atelier	
219696	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	343506	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	
219804	Vérifier le fonctionnement de systèmes électroniques de commande	343524	Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur	

2005

Programme de destination : Mécanique de véhicules lourds routiers

2011

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique automobile peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique de véhicules lourds routiers, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures		Mécanique de véhicules lourds routiers 2011 DEP - 5330 24 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
343412	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement	350562	Prévenir les risques en matière de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement
343445	Effectuer des travaux d'atelier	350565	Effectuer des travaux d'atelier
343433	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	350575	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
343452	Établir des relations interpersonnelles au travail	350572	Établir des relations interpersonnelles au travail
343506	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	350576	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques

Programme de provenance : Mécanique de véhicules lourds routiers

2011

Programme de destination : Mécanique automobile

2005

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique de véhicules lourds routiers peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique automobile, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique de véhicules lourds routiers 2011 DEP - 5330 24 compétences, 1 800 heures		Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures	
Code Énoncé de la compétence		Code	Énoncé de la compétence
350562	Prévenir les risques en matière de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement	343412	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement
350565	Effectuer des travaux d'atelier	343445	Effectuer des travaux d'atelier
350575	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	343433	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
350572	Établir des relations interpersonnelles au travail	343452	Établir des relations interpersonnelles au travail
350576	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	343506	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques

2005

Programme de destination : Entretien et service automobile

2018

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique automobile peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Entretien et service automobile, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures		Entretien et service automobile 2018 AEP – 4241 11 compétences, 525 heures		
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence	
343423	Rechercher de l'information technique sur les véhicules automobiles	241032	Rechercher de l'information technique sur les véhicules automobiles	
343445	Effectuer des travaux d'atelier	241054	Effectuer des travaux d'atelier	
343433	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	241072	Remplacer des pièces du système d'échappement d'un véhicule	
et				
343445	Effectuer des travaux d'atelier			
et				
343614	Effectuer l'entretien général d'un véhicule automobile			
343465	Vérifier l'état général de moteurs à combustion interne	241083	Effectuer des travaux de lubrification et de vidanges d'huiles	
et				
343614	Effectuer l'entretien général d'un véhicule automobile			

343484	Vérifier le fonctionnement de systèmes liés à la tenue de route	241106	Effectuer des travaux reliés à la sécurité et à l'entretien de base
et			
343555	Vérifier le fonctionnement de systèmes de démarrage, de charge et des accessoires électromagnétiques		
et			
343573	Vérifier le fonctionnement de systèmes liés à la température du moteur et de l'habitacle		
et			
343614	Effectuer l'entretien général d'un véhicule automobile		
343484	Vérifier le fonctionnement de systèmes liés à la tenue de route	241095	Entretenir des systèmes liés à la tenue de route
et			
343496	Réparer des systèmes liés à la tenue de route		
et			
343614	Effectuer l'entretien général d'un véhicule automobile		
343686	S'intégrer au milieu de travail	241116	S'intégrer au milieu de travail

Programme de provenance : Entretien et service automobile

2018

Programme de destination : Mécanique automobile

2005

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Entretien et service automobile peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique automobile, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Entretien et service automobile 2018 AEP – 4241 11 compétences, 525 heures		Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
241032	Rechercher de l'information technique sur les véhicules automobiles	343423	Rechercher de l'information technique sur les véhicules automobiles
241054	Effectuer des travaux d'atelier	343445	Effectuer des travaux d'atelier